



COMITE
REGIONAL
DAUPHINE-SAVOIE
SCRABBLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 2 juillet 2022, à 10h,
à Noyarey

Clubs présents :

Haute-Savoie :

F04 **Annecy**, G. Boccon - F10 **Mont-Blanc**, J.C. Devos - F15 **Seynod**, Y. Sauthier - F28 **Thyez**, O. Drache
F29 **Thonon**, F. Detraz - F31 **Evian**, P. Crozier - FJ15 **Scrabbloins**, M. Sauthier

Savoie:

F01 **Aix-les-bains**, D. Bau - F12 **Chambéry centre**, C. Anselmet - F21 **Scrabble Club Mauriennais**, D
Martinet - F32 **Chambéry**, M.F. Lutrin - FS08 **Brisson-St-Innocent**, D Le Scour

Drôme :

F07 **Valence-Chabeuil**, A. Glandon - F24 **Romans**, M. Augeyre

Isère :

F09 **Voiron**, C. Noizet - F17 **Noyarey**, M. Pineri - F18 **Grenoble cheminots**, Ch. Blanc-Brude - F19
Seyssins, D. Verdan - F25 **La Côte-St-André**, J. Gelineau - F33 **Grésivaudan Scrabble**, A. Inglese

Clubs absents ou excusés :

Haute-Savoie:

F05 **Annemasse** - F20 **Meythet** - F26 **Rumilly** - F27 **Cranves-Sales** - F30 **St Pierre-en-Faucigny**

Savoie :

F03 **Val Cenis** - F06 **La Rochette** - FJ03 **Val-Cenis**

Drôme :

F16 **Livron**

Hautes-Alpes :

F11 **Briançon**- F13 **Gap**

Isère :

F08 **Grenoble La Tronche** - F14 **Grenoble Bajatière** - F23 **Champagnier** - FS31 **Grenoble Genêts**

Sur 31 clubs civils, 18 sont présents ou représentés.

** il est rappelé que, suivant l'art. 7 des statuts du comité, un président de club, membre du conseil d'administration, ne peut donner pouvoir de représentation qu'à un membre de son propre club.*

Membres du bureau présents : S. Guillemard, D. Verdan, M. Berthoin, M. Pineri, S. Gelineau, A. Mareschal.

Membre du bureau excusé : P. Viette.

Ordre du jour :

- Calendrier
- Proposition de nouveaux statuts
- Présentation du guide des clubs
- Clubs scolaires : adhésion, duplitop, licence....
- Questions diverses


Introduction :

Sylvie Guillemard, présidente du comité, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie pour leur présence, notamment ceux qui viennent de loin. Elle exprime le regret que certaines personnes ne prennent pas la peine de répondre pour confirmer ou non leur présence. L'ordre du jour prévoit la préparation de la saison 2022-2023 et la présentation des travaux réalisés pendant les huit mois de fonctionnement du nouveau bureau. Sylvie propose d'y ajouter un point financier : proposition acceptée. Aucune question diverse n'a été envoyée.

Calendrier :

Alain Mareschal nous projette l'ébauche du calendrier rempli avec les dates qui nous ont déjà été communiquées et nous le complétons. Il sera joint à ce compte-rendu.

Sylvie ajoute qu'une élection fédérale aura lieu en début de saison, le bureau directeur de la fédé étant démissionnaire (dépôt des listes avant le 8 juillet et publication sur le site de la fédé le 15 juillet). Sauf modalités contraires, cette élection se fera comme la précédente par vote électronique, via "Ma Fiche". Sylvie rappelle que sur les 599 licenciés du comité, 189 n'ont pas encore créé leur fiche sur le site de la fédé. Elle incite chaque président à sensibiliser ses licenciés car cette fiche permet l'accès aux logiciels de jeu et à Scrabblorama entre autres.

 Mention spéciale au club de Thonon et à son président Florian Detraz : le seul club du comité où tous les licenciés ont leur fiche.

Nouveaux statuts :

Didier Verdan, vice-président du comité, nous les présente. Il est proposé de simplifier nos statuts et de les compléter par un règlement intérieur qui définira notre fonctionnement de façon précise. Les statuts pourront être révisés en assemblée générale, le règlement intérieur pourra être modifié ou complété en conseil d'administration.

Des modifications sont proposées par Jean Gelineau et Gérard Boccon :

- Art. 2 : supprimer l'adresse de la FFSc, susceptible de changer au fil du temps.
- Art. 6 : remplacer "comprennent" par "viennent"
- Indiquer la composition du CA

L'ébauche présentée sera modifiée et jointe au compte-rendu. Nous comptons sur les présidents de clubs pour en discuter avec leurs membres. Ces statuts seront à voter lors de l'assemblée générale du 18 septembre.

Guide des clubs :

Présentation de Sylvie Guillemard, qui remercie Sylvie Gelineau pour le très gros travail d'adaptation, de modification et de rédaction pour l'élaboration de ce nouveau guide, et ceci en un temps record. Ce guide a pour but de faciliter les tâches des responsables de clubs et est mis à disposition de tous. Un exemplaire est prévu pour chaque club et est d'ores et déjà distribué aux membres présents.

Il sera aussi mis en ligne sur le site du comité et cet exemplaire en ligne sera mis à jour. En effet, si le principe de fonctionnement et la structure de la fédération ou du comité ne changent pas, les personnes ou les liens peuvent varier et nous attendons des retours pour modifier ou compléter ce guide.

Il est rappelé aux présidents l'importance de nous tenir à jour des changements dans leur club, par exemple changement de trésorier, et d'actualiser la fiche club sur le site fédéral (personnes référentes, horaires et jours des séances....).

Point financier :

Sylvie Guillemard remercie Mireille Berthoin pour sa rigueur et l'excellente tenue des comptes. Mireille nous présente un tableau des chiffres de l'année et un état des avoirs au 29 juin 2022. Ceux-ci étant importants, on pourrait prévoir un déficit régulier en faveur des joueurs et des clubs. Ce sera à discuter en AG.

Quelques dépenses seront à rajouter d'ici l'AG, le déficit global pour cette année devrait être de 3000€ environ, à mettre en rapport avec l'abandon de la part comité de la licence qui a occasionné un manque à gagner de presque 6000€.

CRDS

COMPTABILITE			
du 01/07/21 au 29/06/22			
	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
LICENCES	22 214,00 €	-21 824,00 €	390,00 €
TOURNOIS	14 001,00 €	-8 277,53 €	5 723,47 €
SCOLAIRE	500,00 €	-2 947,83 €	-2 447,83 €
FRAIS GENERAUX	25,00 €	-2 655,72 €	-2 630,72 €
SUBVENTIONS AUX CLUBS		-2 811,50 €	-2 811,50 €
TOTAL GENERAL	36 740,00 €	-38 516,58 €	-1 776,58 €

Tarifs 2022-2023 :

Quid de la part comité sur le tarif des licences de la saison prochaine, sachant que les tarifs fédé restent inchangés ? il y a 599 licenciés dans le comité.

- Si le comité abandonne sa part (10€/ licencié), on avoisine les 6000€. Beaucoup pour un même poste (G. Boccon).
- Ne rien demander aux nouveaux licenciés (J. Gelineau).
- Eventuellement, enlever 5€ à chacun ?

Les propositions sont soumises au vote, à main levée :

- anciens licenciés : 40€ (0 pour), 35€ (7 pour), 30€ (18 pour) – **tarif comité adopté : 30€**
- nouveaux licenciés : 20€ (11 pour), 15€ (13 pour) – **tarif comité adopté : 15€**
- jeunes : 12€ (18-25 ans) et 8€ (<18 ans) – **les tarifs comité restent inchangés**

Clubs scolaires :

Cette année, l'action scolaire s'est concentrée sur le concours. Sylvie Guillemard remercie tous ceux qui ont œuvré pour qu'il se déroule dans de bonnes conditions : les 2 scrabbleurs des clubs voisins des écoles et les membres du bureau.

Pour élargir l'action aux clubs scolaires l'an prochain, et afin de permettre aux enseignants de s'impliquer, on pourrait leur donner les outils en leur offrant la licence la 1^o année (15€) : cela leur donnerait l'accès à Duplitop qui propose des parties avec un vocabulaire adapté aux jeunes. Actuellement, il y a 15 clubs dans le comité, dont 12 dans les écoles.

- Michel Sauthier (Les Scrablotins) explique que son club est moribond : pertes de contacts suite au covid, pas de participation des instits

- Odile Drache, présidente de Thyez, propose des parties aux jeunes, après leur séance, au club.
- Dominique le Scour trouve que peu de parties sont adaptées aux jeunes. Pourrait-on en mettre sur le site ?
- Claude Noizet annonce que le club de Voiron envisage de promouvoir le scrabble dans 4 écoles à la saison prochaine, initiative saluée par notre présidente. Un défraiement est-il envisageable ?

Rappel des aides et outils déjà à disposition :

- Les mardis à 18h (sauf les semaines où deux zones géographiques sont en vacances), des animateurs bénévoles proposent des parties commentées en visioconférence, des échanges autour du scrabble pour les jeunes de -18 ans, licenciés ou non. Le lien est sur le site de la fédé.
- Le comité, par l'intermédiaire de son délégué scolaire, est là pour aider à la création d'un club. Il prend en charge son adhésion (20€ chaque année).
- Des documents sont envoyés par la fédé : informations, guide pédagogique, parties.....
- Le matériel (tableau, jeux) est proposé par la fédé ou le comité à prix coûtant ou réduit.

Proposition d'offrir la 1° licence aux enseignants intéressés : adoptée.

Questions diverses :

Challenge N6-N7 :

- A ouvrir dans plus de clubs pour fidéliser les joueurs qui ne font pas d'autres compétitions (J. Gelineau)
- Penser aux accès handicapés (C. Noizet),
- Ouvrir aux N6-N7 exclusivement (M. Augeyre)
- Récompenser les 5 premiers du comité s'ils ne figurent pas dans les 20 premiers qui sont déjà récompensés par la fédé (J. Gelineau).

Matériel du comité :

- Ce matériel n'est pas valorisé (C. Noizet). Est-il possible de connaître l'état du stock ?
- Quid des grands tableaux (G. Boccon) ?

Alain Mareschal gère actuellement 10 ordinateurs qui ont servi au festival de Vichy et vont servir au festival d'Evian. Il ajoute qu'on pourrait publier les stocks utiles sur le site du comité.

Zoom :

- Abonnement Zoom prolongé en septembre (M. Augeyre) ? – oui, il est renouvelé chaque année pour une année complète.
- Partie zoom du comité maintenue le vendredi soir en septembre ? – oui

L'ordre du jour étant clos, nous procédons au tirage au sort parmi les participants aux séances zoom du vendredi soir des mois de mai et juin : 33 joueurs différents et 198 participations. A gagner l'inscription à un tournoi (TH2 ou TH3) ou à une phase.

Les gagnants sont **Chantal Anselmet, Anne-Marie Degremont** et **Dominique Losapio**. Merci à Alain Mareschal et Mireille Berthoin, tirés au sort, d'avoir sportivement remis leur gain en jeu.

La séance est levée à 12h30. Un buffet est proposé aux participants avant de continuer cette journée avec un TH2 original en paires.